

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

L'an deux mille dix-neuf, le premier du mois d'octobre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

N°81

Date de Publication
<b>- 8 OCT. 2019</b>
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
<b>- 8 OCT. 2019</b>
Date de la convocation
<b>23 septembre 2019</b>

**Présents :**

Mmes FAURE-BRAC, FOURETS, GOBET, HATEMIAN, MATEO, MAZEROLLE, SAINT CLAIR, SIMONIAN, SOULAYROL.

MM. CAUNAC, CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, GENEST, JULLIEN-FIORI, LIAUTAUD, LION, MACHERAS DE MONTILLET, MORTELETTE REYMOND, RIVIERE, SIEPEN.

**Pouvoirs :**

Mme BERTRAND à M. CHAIX  
Mme BREZZO à M. SIEPEN  
Mme DESBIEF à M. DENONFOUX  
Mme LABI à Mme le Maire  
Mme GAWLIK à M. CAUNAC  
M. MALAKIAN à Mme MATEO

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire.

**Objet : Versement d'une subvention sponsoring sportif à madame Marjorie GARCIA.**

A la demande de Madame le Maire, monsieur MORTELETTE expose à ses collègues que comme chaque année, la commune de Cassis souhaite soutenir madame Marjorie GARCIA, gendarme à la Brigade Territoriale de Cassis depuis juillet 2012, aux compétitions internationales de Judo.

Madame GARCIA participera aux championnats du Monde qui se tiendront à Marrakech du 10 au 13 octobre 2019.

Le rapporteur propose au conseil municipal de lui verser une subvention sponsoring d'un montant de 500 €. En contrepartie, elle s'engage à représenter et mettre en valeur la ville de Cassis (logo, stickers...)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Le Maire,  
Danielle MILON

